

SCÈNE NATIONALE
BRIVE/TULLE

CONFÉRENCE DE PRESSE

**PRÉSENTATION DE LA
SCÈNE NATIONALE
BRIVE/TULLE**

vendredi 15 juin - 12h30
Théâtre de Brive

Les communes de Brive-la-Gaillarde et de Tulle ont initié depuis plusieurs années une politique artistique et culturelle en matière de spectacles vivants en s'appuyant notamment sur leurs Théâtres implantés en cœur de ville.

Ces deux Théâtres ont développé une programmation artistique pluridisciplinaire (théâtre, danse, musique, cirque...) de qualité accompagnée d'un projet culturel singulier, qui a permis le soutien d'autres collectivités territoriales notamment le Conseil Général de la Corrèze et le Conseil Régional du Limousin ainsi que la reconnaissance de l'État grâce au financement apporté au titre du programme national Scène conventionnée.

Ainsi, la Corrèze comptait deux Scènes conventionnées, distantes l'une de l'autre d'une trentaine de kilomètres. Chaque scène étant devenue essentielle dans le paysage culturel du territoire et dans son économie :

↳ L'association *Les Sept Collines*, conventionnée en 1999 et récemment pour les « musiques improvisées et écritures d'aujourd'hui en milieu rural ».

↳ L'établissement public de coopération culturelle *Les Treize Arches* créé en 2009, conventionnée en 2012 pour les « Arts croisés et écritures d'aujourd'hui ».

Depuis mai 2015, le rapprochement de l'Etablissement Public de Coopération Culturelle *Les Treize Arches*, Scène conventionnée à Brive et de l'Association *Les Sept Collines*, Scène conventionnée à Tulle, s'est engagé autour d'un projet artistique et culturel commun visant à créer une dynamique d'ensemble sur un territoire élargi prenant en compte la nouvelle dimension régionale.

Les principaux financeurs des deux établissements - Ville de Brive-la-Gaillarde, Ville de Tulle, Département de la Corrèze, Région Nouvelle-Aquitaine et l'Etat, Ministère de la Culture - DRAC Nouvelle-Aquitaine – se sont accordés pour mettre en œuvre ce projet au sein d'un EPCC unique, regroupant l'ensemble des moyens des Treize Arches et des Sept Collines.

La nomination de M. Nicolas BLANC, le 18 avril 2017, pour mettre en œuvre ce projet, a reçu l'agrément de la Ministre de la Culture qui a confirmé dans le même temps l'attribution du LABEL SCÈNE NATIONALE.

L'ensemble des partenaires publics - Ville de Brive-la-Gaillarde, Ville de Tulle, Etat, Région Nouvelle-Aquitaine, Département de la Corrèze -, fondateurs de ce nouvel établissement, s'engagent dans une démarche de coopération durable qui marque une nouvelle étape dans l'évolution des politiques publiques de la culture, afin de soutenir la création d'un nouveau pôle artistique et culturel structurant pour le spectacle vivant à l'échelle du territoire de la Nouvelle-Aquitaine.

A l'issue d'un processus de concertation engagé dès septembre 2018 et de l'adoption par l'ensemble des partenaires publics des statuts modifiés, le Préfet de la Corrèze a entériné par arrêté du 4 mai dernier les nouveaux statuts de l'EPCC Brive/Tulle.

Le premier conseil d'administration de cet EPCC s'est réuni ce jour pour installer sa nouvelle gouvernance et son fonctionnement et délibérer pour le transfert de l'association Les Sept Collines vers cet EPCC modifié au 1er juillet prochain.

Ce CA fait suite à L'Assemblée Générale Extraordinaire de l'association Les Sept Collines qui s'est tenue le 14 juin pour approuver les modalités de ce transfert.

LES ENJEUX

Cette coopération pour un nouveau pôle artistique et culturel d'intérêt général s'inscrit dans une dynamique de développement des territoires à travers :

- ↪ **l'exigence d'une programmation** de spectacles vivants (théâtre, danse, musique, cirque...)
- ↪ **l'expérimentation de nouvelles formes** de coopération autour du spectacle vivant,
- ↪ **la mise en œuvre d'un projet artistique et culturel de référence** qui concourt au développement de toutes les facettes de la vie artistique et culturelle
- ↪ **la fréquentation des œuvres, l'éducation artistique et culturelle, les pratiques artistiques, l'action culturelle** - en promouvant des artistes et des œuvres inscrits dans l'actualité de la création contemporaine.

LES MISSIONS

Basé sur un projet artistique et culturel inscrit dans les réalités du territoire, de son histoire, de ses caractéristiques sociologiques et économiques, l'EPCC Brive / Tulle, décline l'ensemble de ses services et de ses activités principalement dans les Théâtres de Brive et de Tulle et sur l'ensemble de son territoire de projet.

L'EPCC Brive / Tulle a ainsi pour mission :

- ↪ d'offrir chaque année une programmation de spectacles vivants, représentative de la dynamique de la création contemporaine et de la diversité des esthétiques, permettant au plus grand nombre, dont les enfants et les jeunes, un accès à la création artistique nationale et internationale, à ses principaux courants comme à ses approches les plus singulières. Il s'attache à favoriser, dans et hors les murs, l'accessibilité de tous par une politique tarifaire adaptée aux réalités économiques et sociales des populations et par une circulation facilitée des publics ;
- ↪ de soutenir et d'accompagner le travail de recherche et de création des artistes en favorisant une présence artistique sur son territoire. Il développe toute forme d'accompagnement à la création, par un engagement en productions déléguées, coproductions, préachats... et par l'organisation de résidences d'artistes qui permettent des collaborations dans la durée et facilitent la rencontre avec les populations et l'expérimentation de nouvelles approches ;
- ↪ de favoriser de nouveaux comportements à l'égard de la création artistique et une meilleure insertion sociale de celle-ci, en concevant un projet structurant d'éducation artistique et culturelle. Il conduit des actions d'accompagnement, de sensibilisation, d'éducation artistique, de formations et de pratiques, notamment en direction des enfants, des jeunes et des personnes qui, pour des raisons géographiques, sociales, économiques et physiques sont éloignées de l'offre artistique en faveur d'un développement des pratiques ;
- ↪ de s'inscrire dans une dynamique de développement des territoires et d'assurer une responsabilité de pôle ressource de proximité et au sein des réseaux professionnels nationaux et internationaux.



Le conseil d'administration est composé de 24 membres.

15 Représentants des personnes publiques :

- 6 représentants de la ville de Brive
- 3 représentants de la ville de Tulle
- 2 représentants de l'Etat
- 2 représentants de la Région Nouvelle Aquitaine
- 2 représentants du département de la Corrèze

9 personnalités qualifiées et représentant du personnel :

- 8 personnalités qualifiées
- 1 représentant du personnel.

Le comité des partenaires territoriaux

Regroupe les représentants des collectivités territoriales et leur groupement souhaitant participer à la réflexion de l'établissement sur les enjeux territoriaux du projet et signer une convention de partenariat avec l'EPCC. Chaque collectivité ou groupement désigne un représentant qui siège au comité des partenaires territoriaux.

Ce comité élit en son sein, pour une durée de 3 ans renouvelable, 3 personnalités qualifiées qui siègent au sein du conseil d'administration de l'EPCC.

LES 24 MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Ville de BRIVE

M. Frédéric SOULIER
M. Jean-Marc COMAS
Mme Anne COLASSON
M. Christian PRADAYROL
M. Jacques VEYSSIERE
Mme Patricia BORDAS

Ville de TULLE

M. Bernard COMBES
M. Yannik SEGUIN
Mme Christiane MAGRY

ETAT

M. Didier LALLEMAND
Préfet de la Région Nouvelle-Aquitaine
Mme Régine HATCHONDO directrice générale de la création artistique, ministère de la Culture

REGION

M. Philippe NAUCHE
M. Laurent LENOIR

DEPARTEMENT

Mme Agnès AUDEGUIL
M. Francis COLASSON

Personnalités qualifiées

M. Jean-Pierre CHAMPCLAUX
Mme Marie-Josée CLERGEAU
M. Jacques MAZIERES
M. Jacques SPINDLER
M. Christian TRIGUEROS

Autres collectivités territoriales

Mme Florence BELONIE (Malemort)
Mme Sabine MALARD (Terrasson)
Mme Annie MOURNETAS (Allasac)

Représentant du personnel

M. Christian ROQUES



LES MOYENS FINANCIERS

Le budget de la Scène nationale Brive/Tulle sera de 3 150 000 euros constitué par :

Les contributions des membres fondateurs :

- ↳ la **Ville de Brive** apporte une contribution de 1 340 000 € ;
- ↳ la **Ville de Tulle** apporte une contribution de 273 000 € ;
- ↳ l'**Etat** apporte une contribution de 500 000 € ;
- ↳ la **Région Nouvelle-Aquitaine** apporte une contribution de 300 000 € ;
- ↳ le **Département de la Corrèze** apporte une contribution de 150 000 €.

Des subventions complémentaires :

- ↳ Le Département de la Corrèze, 80 000 euros
- ↳ La Région Nouvelle-Aquitaine, 39 000 euros

D'autres subventions, en provenance des partenaires territoriaux et d'appel à projets, 85 000 euros.

Des recettes propres et du mécénat pour 383 000 euros.

**AVEC CE BUDGET,
LA SCÈNE NATIONALE BRIVE/TULLE
SE SITUE PARMIS LES 30 SCÈNES NATIONALES
LES MIEUX DOTÉES DU TERRITOIRE.**

LES MOYENS HUMAINS ET MATÉRIELS

ÉQUIPES

**28 PERMANENTS
UNE TRENTAINE D'INTERMITTENTS**



2 SALLES

**THÉÂTRE DE TULLE
386 PLACES
EN SALLE
+ 60 PLACES
PETIT FORUM**

**THÉÂTRE DE BRIVE
482 PLACES
EN SALLE
+ 115 PLACES
PETITE SALLE**

**76^{ÈME} SCÈNE NATIONALE DU TERRITOIRE
ET 7^{ÈME} DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'EPCC
VIENT DE NOMMER LA SCÈNE NATIONALE
BRIVE/TULLE**



Ce choix fait suite à un **APPEL À IDÉES** lancé en janvier dernier pour lequel plus de **200** personnes ont effectué près de **400** propositions.

LA PREMIÈRE SAISON DE LA SCÈNE NATIONALE BRIVE/TULLE

CETTE PREMIÈRE SAISON ACCUEILLERA

65
SPECTACLES
POUR + DE
200
REPRÉSENTATIONS

PRÉSENTATIONS PUBLIQUES DE LA SAISON

JEUDI
6
SEPTEMBRE
À BRIVE

VENDREDI
7
SEPTEMBRE
À TULLE

LANCEMENT DE LA SCÈNE NATIONALE

DU
4 AU **13**
OCTOBRE

dans le cadre d'un temps fort qui permettra au public
d'appréhender l'ensemble des lignes de force
du nouveau projet artistique de la Scène nationale à travers :

**3 soirées dans les Théâtres,
des spectacles hors les murs,**

une création originale, Brive/Tulle – petite histoire des relations entre les deux villes, réalisée
par **Bertrand Bossard**, inventeur des visites déguidées pour le 104, établissement public de la ville de Paris.

une nuit ouverte coordonnée par **Barbara Métais-Chastanier**, autrice associée à la Scène nationale.

un temps festif en forme d'embrasement confié à **Pierre de Mecquenén**,
compagnie **La Machine**, natif de Brive.

**DEUX FESTIVALS DÉVELOPPÉS
SUR BRIVE ET TULLE**

DU BLEU EN HIVER festival des Jazz(s) et musiques improvisées
DU 24 JANVIER AU 2 FÉVRIER 2019 // 18 CONCERTS

DANSE EN MAI festival danse et corps dans l'espace public
DU 17 MAI AU 1ER JUIN 2019

19 CRÉATIONS ET PREMIÈRES



parmi lesquelles on peut citer les créations de :

↳ **3 compagnies et artistes corréziens ; Marie Pierre Bésanger** du *Bottom Théâtre*, **Karelle Prugnaud** de la *compagnie l'Envers du décor*, **Simon-Pierre Bestion** de *La Tempête*,

↳ Celles de **Sylvain Creuzevault, Kristoff Hiriart, Marion Conejero, Florence Lavaud, Les Indiscrets, de la compagnie Vous êtes ici, de Fidel Fourneyron**, pour la région Nouvelle Aquitaine.

↳ Mais aussi celles de **Christian Rizzo, Rodolphe Dana** (*Collectif Les Possédés*), **Laurance Henry** (*a k entrepôt*) et la *compagnie La Zampa*.

Quatre de ces créations sont en lien avec des festivals d'audience internationales, le Festival d'Avignon pour *l'Envers du décor*, le Festival Montpellier Danse pour *La Zampa* et le Festival d'Automne pour les deux créations de **Sylvain Creuzevault**, *Les Démons* adaptation de Dostoïevsky et *Construire un feu* d'après Jack London.

Ce dernier, récemment installé à Eymoutiers en Haute-Vienne, présentera 4 pièces cette saison et sera un des artistes complices de la Scène nationale.

Outre Sylvain Creuzevault, deux autres artistes auront une implication particulière cette saison : **Barbara Métais-Chastanier** et **Christian Rizzo**.

UNE PREMIÈRE SAISON RÉSOLEMENT INSCRITE DANS L'ACTUALITÉ DE LA CRÉATION

avec la venue d'artistes de référence ; Arthur H ou dans un autre registre, le spectacle événement de Catherine Hiegel, *Le Jeu de l'amour et du hasard* de Marivaux avec Vincent Dedienne, Clotilde Hesme et Laure Calamy.

UNE SAISON QUI FAIT LA PART BELLE AUX GRANDS AUTEURS DU RÉPERTOIRE DRAMATIQUE

Molière, Marivaux, Shakespeare, Ibsen, Wedekind ainsi qu'à des auteurs qu'on attend moins sur une scène comme Alexandre Dumas et ses *Trois Mousquetaires*.

DES ARTISTES DE RÉFÉRENCE DANS LE DOMAINE DE LA MUSIQUE ET DE LA DANSE

Loïc Lantoine, Jeanne Added, Théo Ceccaldi et Fantazio, le Véry Big Experimental Orchestra, François Salque et Claire-Marie Le Guay, Les Musiciens de Saint-Julien, Rachid Ouramdane, le Ballet de Lorraine...

CETTE SAISON N'OUBLIE PAS L'ENFANCE ET LA JEUNESSE QUI EST UN DES AXES FORTS DE CE NOUVEAU PROJET ARTISTIQUE.

21 spectacles qui s'adressent plus particulièrement aux familles, des plus jeunes jusqu'aux adolescents, et puis, et c'est une nouveauté, des spectacles proposés au sein des collèges et lycées du département.

CETTE PREMIÈRE SAISON VERRA ÉGALEMENT SE CONCRÉTISER DE NOMBREUX ET POUR CERTAINS NOUVEAUX, PARTENARIATS AVEC :

le Festival de la Vézère et les Concerts du Cloître pour la musique classique, le Festival du Moyen métrage de Brive, les CRD de Brive et Tulle, la SMAC Des Lendemains Qui Chantent et Ô les Chœurs pour la tournée du nouvel album de Jeanne Added, le Maxiphone Collectif, la SMAC de Tulle, la FAL et Grive la Brailarde, mais aussi l'Agora de Boulazac pour le Festival Du Bleu en Hiver, la Cité de l'Accordéon de Tulle, ...

AINSI QUE 8 SPECTACLES, POUR LES TERRITOIRES

qui s'adressent aux collectivités partenaires des saisons précédentes des *Treize Arches* et des *Sept Collines* dans le cadre des *Randonnées de la Culture*.



Une nouvelle Scène Nationale pour Brive, pour Tulle, pour la Corrèze et la Nouvelle-Aquitaine qui se veut fédératrice grâce à la coopération des partenaires publics engagés à nos côtés, au dialogue avec les partenaires artistiques et culturels du territoire, aux différentes formes de soutien apportées aux artistes et à leurs équipes.

Une nouvelle Scène nationale portée par l'énergie d'une équipe unie et rassemblée.

Une nouvelle Scène nationale qui repense l'usage de ces deux Théâtres afin de les rendre encore plus accueillants, vivants et chaleureux pour accueillir davantage de publics et se tourner vers ceux, qui jusqu'ici, n'ont pas encore franchi les portes de nos Théâtres.

Les arts de la scène ont la vertu d'offrir un autre chemin. Celui d'un imaginaire en prise avec le réel qui favorise une approche sensible des questionnements qui nous traversent.

LES ARTISTES COMPLICES



Barbara Métais-Chastanier,
autrice, dramaturge et maître
de conférence qui sera associée
pour 3 saisons.

BARBARA MÉTAIS-CHASTANIER

En parallèle d'une carrière d'universitaire, Barbara Métais-Chastanier mène une activité d'autrice, de dramaturge et d'assistante à la mise en scène. Elle a collaboré ces dernières années avec Gwenaël Morin (Théâtre Permanent, Lyon), Noëlle Renaude (*Accidents*), Céline Massol (*Le Regard du spectateur*, *Le Temps Lyapounov*) et Keti Irubetagoiena qui a mis en scène quatre de ses pièces.

Ses textes ont fait l'objet de lectures, de mises en espace ou de mises en scène dans différents cadres (Théâtre de l'Élysée, Théâtre T. Kantor Lyon, Le Centquatre, Festival Impatience, Théâtre Ouvert, Paris...). Elle a dirigé de nombreux stages et ateliers d'écriture et de mise en scène (E.N.S. de Lyon, Comédie de Saint-Étienne, C.C.N. de Montpellier, C.R.R. de Toulouse).

En 2015, elle collabore avec Olivier Coulon-Jablonka et Camille Plagnet sur *Pièce d'actualité n°3 - 81, avenue Victor Hugo* présentée à La Commune - Aubervilliers, au Festival In d'Avignon 2015 et au Festival d'Automne 2016. Elle tire de cette expérience le récit *Chronique des invisibles* qui paraît aux éditions du «passager clandestin» en mai 2017. Elle a travaillé récemment aux côtés des metteuses en scène Keti Irubetagoiena et Marie Lamachère à l'écriture des pièces *La Femme® n'existe pas* et *Nous qui habitons vos ruines*.

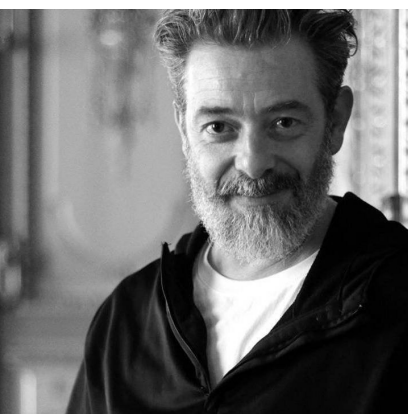
Co-rédactrice en chef de la revue *Agôn*, elle est également maîtresse de conférences en littérature française contemporaine au Centre universitaire J. - F. Champollion.



Sylvain Creuzevault,
metteur en scène

SYLVAIN CREUZEVAULT

Né en 1982, cofondateur du groupe d'ores et déjà, il signe sa première mise en scène en 2003/2004 (*Les Mains bleues* de Larry Tremblay), puis monte en 2005 *Visage de feu* de Marius von Mayenburg. À l'Odéon, il a participé à la création de *Fætus* dans le cadre du festival Berthier '06, puis met en scène *Baal*, de Brecht (2006). *Le père tralalère*, créé au Théâtre-Studio d'Alfortville en 2007, est repris à La Colline, où Sylvain Creuzevault met en scène en même temps *Notre terreur* (2009). Suivent, dans le cadre du Festival d'Automne à Paris, *Le Capital et son Singe* en 2014, et en novembre 2016, *Angelus Novus AntiFaust*, créé au TNS. Depuis 2016, il est installé à Eymoutiers, en Haute-Vienne, où il transforme d'anciens abattoirs en lieu de théâtre avec le groupe Ajedtes Erod.



**Christian Rizzo qui sera le
parrain de DanSe En Mai 2019**

CHRISTIAN RIZZO

Né en 1965 à Cannes, Christian Rizzo fait ses débuts artistiques à Toulouse où il monte un groupe de rock et crée une marque de vêtements, avant de se former aux arts plastiques à la villa Arson à Nice et de bifurquer vers la danse de façon inattendue.

Dans les années 1990, il est interprète auprès de nombreux chorégraphes contemporains, signant aussi parfois des bandes sons ou la création des costumes. En 1996, il fonde l'association fragile et présente performances, objets dansants et des pièces solos ou de groupes en alternance avec d'autres projets ou commandes pour l'opéra, la mode et les arts plastiques. Depuis, plus d'une trentaine de productions ont vu le jour, sans compter les activités pédagogiques.

Christian Rizzo enseigne régulièrement dans des écoles d'art en France et à l'étranger, ainsi que dans des structures dédiées à la danse contemporaine.

Au 1er janvier 2015, Christian Rizzo prend la direction du Centre chorégraphique national de Montpellier. Désormais intitulé ICI (Institut Chorégraphique International), le CCN propose une vision transversale de la création, de la formation, de l'éducation artistique et de l'ouverture aux publics.



CONTACT PRESSE

Patrick Coutant : 06 29 84 53 34